

sidence de Mgr l'archevêque, qui portait lui-même le Saint-Sacrement.

À Valenciennes, Arras, Armentières, la fête s'est également accomplie avec calme et dignité.

A Dunkerque, en raison de la fête communale, la procession avait eu lieu dimanche dernier.

Canteleu. — Le concours d' tir à la bâtonne au jeu de paume, au fond de la chasse, qui a eu lieu dans cette occasion au tir du M. D. Prénecques, le dimanche 27 et le lundi 28 juin, vient de se terminer.

Les prix : M.M. Bonnet ; 2<sup>e</sup>, Thibaudet ; 3<sup>e</sup>, Schmitz ; 4<sup>e</sup>, Blanchard ; 5<sup>e</sup>, Boistore ; 6<sup>e</sup>, Josse ; 7<sup>e</sup>, Roubaze ; 8<sup>e</sup>, Duquesnoy ; 9<sup>e</sup>, Massel.

## BELGIQUE

Gand. — Les grévistes-femmes se sont promenées par la ville. Dans une entrevue qu'elles ont eue avec le patron, elles ont réclamé le renvoi d'un contre-maître. Le patron s'est refusé à leur donner satisfaction.

Charleroi. — L'instruction relative à la destruction des établissements tissageurs, à la houille et complètement terminée. Vingt personnes, entre autres Oscar Faltaux, secrétaire de l'Union ouvrière de Charleroi, sont renvoyées devant la chambre des mises en accusation de la cour de Bruxelles.

Un horrible lendemain de noces. — Un fermier de Turnhout, (province d'Anvers), qui avait épousé samedi sa servante, l'a tuée avec un couteau de table, le lendemain de ses noces, et s'est ensuite pendu dans sa grange. On croit que la meurtrière a agi dans un accès de fièvre chaude.

L'affaire de Renaix, qui s'est déroulée avec un calme relatif, devait la cour d'appel de Gand, durant les premières audiences, prendre un caractère politique de plus en plus accentué.

Certaines personnes qui se sont produites, cette semaine, à la cour d'appel, révèlent des préoccupations et des rapports communs avec la bonne administration de la justice.

L'opinion s'est vivement émue de la situation faite à M. le bourgmestre de Renaix, qui semble être le point de mire d'une hostilité particulière et acharnée.

La Fête-Dieu. — A Bruxelles, comme dans les principales villes de province, les honneurs militaires ont été rendus, hier, à la procession du Saint-Sacrement.

A Namur, M. de Montpellier, gouverneur de la province et plusieurs représentants marchaient à la suite du dieu.

Partout, dans les villes comme dans "les campagnes", on signalait la splendeur qu'a revêtue cette semaine, ainsi que les nombreux empêtements et l'attitude recueillie des foules.

Il est visible que les épreuves de ces dernières années n'ont fait qu'auviver et grandir la foi de nos populations.

## ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 28 juin. — Jeanne Remerig, rue des Arts, 288. — Adèle Bayart, rue de Lannoy, cour Dufermont. — Eugène Vermeersch, rue des Hommes-Hates, cour Jérôme, 1<sup>e</sup>, Armand Contamine, rue de l'Ourcq, 27. — Pauline Dubois, rue des Arts, 32. — Philomène Carde, rue des Anges, cour Bodin, 21. — Marie Oosterlinck, rue de l'Hommet, impasse Balzac, 22. — Jeanne Malrait, rue Sainte-Elizabeth, cour Camille Verkindre. — Emilie Duponchelle, rue des Arts prolongée, 226. — Mariages du 28 juin. — Edmond Pavot, 26 ans, rattacheur, et Juliette Chais, 28 ans, couturière. — Oscar Accart, 26 ans, déboueur, et Mélanie Tackens, 20 ans, bobinier. — Alfred Deberghe, 22 ans, négociant en chiffon, et Hélène Deberghe, 20 ans, sa femme. — François P. Winn, 33 ans, tisserand, et Lutine Vanmoort, 29 ans, soigneur. — Augustin Herion, 41 ans, marchand de fourrages, et Elsa Flipo, 31 ans, demoiselle de magasin. — Fernand Montigny, 28 ans, professeur à l'École nationale de musique, et Blanche Flipo, 23 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Demette, 34 ans, tailleur, et Alodie Nazurelle, 37 ans, piqueuse. — Déclarations de décès du 28 juin. — Louis Jourde, 4 mois, rue Sainte-Elizabeth, 27. — Victoire Boulanger, 48 ans, veuve, sans profession, rue de la Recette, 130. — Germaine Hinoux, 2 mois, 22 jours, rue du Bois, cour Durtray. — Jeanne Nerick, 11 mois, rue d'Alma, fort Wattel, 17. — Adeline Dhondt, 50 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 51. — Rosalie Baquet, 31 ans 11 mois, Hôtel-Dieu. — Jeanne Du-ponchelle, 6 mois 21 jours, rue Lacroix, 51. — Autuelle Coomans, 3 ans, rue Vaucanson, 65.

LE RECENSEMENT

Les opérations du recensement se poursuivent avec plus grande activité. Les résultats sont déjà connus pour la plupart d'entre eux, mais l'ensemble des résultats, même approximatifs, mais les quelques chiffres qui nous ont été communiqués, nous ont permis de constater que, dans le département du Nord, la population s'est accrue, depuis cinq ans, dans des proportions considérables. Ce fait prouve, à n'en point douter, que les conditions d'hygiène, de propreté et de salubrité publiques, vont toujours s'améliorant. Sans chercher à expliquer les causes multiples d'un pareil changement, nous ferons remarquer à nos lecteurs que la profusion d'habitats est due à ce que la population, dans le Nord, a été multipliée par deux, et que la Chambre adoptera l'amendement Dreyfus.

L'affaire Chanson-Amagat.

Paris, 29 juin. — La majorité de la commission chargée d'examiner la question des poursuits à exercer contre M. Amagat est hostile à celles-ci.

Les anarchistes hollandais.

Paris, 29 juin. — Des placards anarchistes qui avaient été apposés en ville ont été arrachés par la police.

La campagne électorale de M. Gladstone

Londres, 29 juin. — Le discours de M. Gladstone à Liverpool dit que le conflit qui existe entre les classes dirigeantes et la masse de la nation, a trouvé toujours une solution, et la trouvera encore. Il termine en disant que l'Angleterre a au assez longtemps sa Pologne; elle rentre enfin dans une ère de concorde et de paix.

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

La société de secours aux blessés

Paris, 29 juin. — Le duc de Nemours vient de donner sa démission de président de la Société de secours aux blessés.

Il a déclaré qu'en présence des lois de proscription qui frappent sa famille, il avait résolu de ne pas conserver sa résidence habituelle en France et qu'il devrait par suite impossible de s'occuper, comme autrefois, de la Société de secours.

On sait que les grands services rendus par le duc de Nemours ont intéressé qui que soigne des blessés, prépare les ambulances, etc.

Il en avait fait son œuvre de préparation et la dirigeait avec un zèle et une assiduité admirables.

Le Comité, profondément ému, a exprimé les très vifs regrets que faisait éprouver à la Société une aussi douloureuse séparation.

Mais le prince a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, — Monieur le directeur du Matin, — Je vous prie de lire dans le discours du maire de Louvain de ce jour, page 29, l'appréciation que j'ai faite de votre journal.

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, —

Monseigneur — Je lis dans le Matin le discours du maire de Louvain au comte de Paris. Il appelle « Monsieur ».

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, —

Monseigneur — Je lis dans le Matin le discours du maire de Louvain au comte de Paris. Il appelle « Monsieur ».

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, —

Monseigneur — Je lis dans le Matin le discours du maire de Louvain au comte de Paris. Il appelle « Monsieur ».

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, —

Monseigneur — Je lis dans le Matin le discours du maire de Louvain au comte de Paris. Il appelle « Monsieur ».

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.

Le Sénat a reçu la lettre suivante :

London, 27 juin. — A Monsieur le directeur du Matin, —

Monseigneur — Je lis dans le Matin le discours du maire de Louvain au comte de Paris. Il appelle « Monsieur ».

Ne feriez-vous pas bien d'expliquer à vos lecteurs que le maire aurait dit Monseigneur ou M. Lord, s'il s'était adressé au duc de Chartres ou au duc d'Aumale ?

Il monsieur (sic) en parlant au comte de Paris, la gare, que c'est ainsi qu'on parle à l'héritier de la couronne.

On dit M. Lord au duc d'Edimbourg, et sir un principe de Galles.

Un de vos lecteurs.

Manifeste du comte de Paris

Paris, 29 juin. — Les dernières nouvelles reçues du Sénat sont mauvaises.

Dans le Goyer, un chef-lieu de la France a été vaincu et blessé par le chef du Djalo révolté.

Un autre chef qui voulait émigrer a été arrêté à temps, et mis aux fers par un aide de camp du gouverneur général.

Le séminaire d'Etat a déclaré que sa démission était définitive et sa résolution irrévocable.

On dit que le Comité de la Société de secours aux blessés va offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon.